DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 53

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET MUSIQUE

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Géraldine BASTIEN pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT pouvoir à Lucas PEYRE, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).

M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.

Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 53
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET MUSIQUE

Depuis 2021, La Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole proposent un appel à projet unique et concerté en direction des musiques actuelles, expérimentales et contemporaines. L'appel à projet musique permet ainsi de soutenir les projets des musiciens et artistes locaux, en complément des outils et ressources développés en faveur des musiques actuelles : lieux de répétitions et de résidences, programme d'ateliers et de dispositifs d'accompagnements, soutien aux opérateurs de la diffusion...

Le dispositif est doté d'une enveloppe de 38 000 €, financée à hauteur de 28 000 € par Clermont Auvergne Métropole et de 10 000 € par la Ville de Clermont-Ferrand.

Il est divisé en trois catégories d'aides :
- Les projets émergents ou autoproduits,
- Les projets à vocation professionnelle,
- Les projets collectifs capable de fédérer les énergies autour d'une scène ou d'une esthétique particulière. Cette enveloppe fait ainsi levier sur des projets impliquant un nombre important de musiciens.

48 projets au total ont candidaté pour ces aides, par le biais d'un formulaire unique en ligne hébergé sur les deux sites internet de la Ville et de la Métropole.

La Ville de Clermont-Ferrand et la Métropole se sont appuyées sur deux jurys :
- Un jury constitué des principales structures impliquées dans la diffusion et l'accompagnement des groupes locaux, garants de la diversité des esthétiques : La Coopérative de Mai, L'ancien directeur du Tremplin, La Baie des Singes, le Sémaphore, la 2Deuche et l'AMTA ;
- Un jury constitué de structures à forte dimension collective pour les projets fédérateurs : Radio Campus, le collectif Somme Toute, la Pépinière de Mai et le collectif de la Voûte, lauréat 2021.

A l'issue des échanges sont proposés 6 lauréats pour les projets émergents ou autoproduits, 6 lauréats pour les projets à vocation professionnelle, et 3 pour les projets à dimension collective.

La Ville apportant son soutien aux projets à dimension collective, le jury propose à la Ville de soutenir les trois projets suivants :

Nom du projet	*Objet du projet*	*Structure porteuse*	*Budget prévisionnel*	*Montant proposé*
CYCLE MUSIQUE & INCLUSIVITE 2023	Réaliser tout un programme annuel autour des musiques actuelles et des valeurs d'inclusivité et d'égalité, valeurs défendu.e.s par l'association via son collectif féministe.	LieU'topie	21 870 €	5 000 €
CYCLE D'ATELIERS D'EMPOWERMENT MUSICAL	Favoriser l'émergence d'une communauté de musicien.nes femmes et personnes issu.e.s des minorités de genres dans le secteur des musiques alternatives underground tels que le punk, le stoner, l'indie-pop, le post-punk, et le hardcore.	Sironastra	3 530 €	2 000 €
GANGBETOK / Musique béninovergnate	Le projet Gangbétok rassemble les musiciens de deux fanfares, le Ktipietok Orkestar et le Gangbé Brass Band (Bénin), afin de développer un projet de collaboration internationale par des actions locales dans le Puy-de-Dôme et au Bénin, créer un répertoire "Béninovergnat" en métissant des musiques traditionnelles issues de cultures différentes, provoquer une rencontre musicale entre une fanfare amateur et une fanfare professionnelle, et ainsi bâtir un projet collectif interculturel musical et original.	Ktipietok Orkestar	18 450 €	3 000 €
TOTAL				10 000€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer les aides aux associations mentionnées ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	55	=	43 Conseillers Présents	+	12 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI